

# Dossier

Un sujet de fond, des explications pratiques

## 50 SERVICES INNOVANTS POUR MIEUX GÉRER VOTRE ARGENT



Grâce à la technologie et à des algorithmes nourris d'intelligence artificielle, des dizaines de nouveaux acteurs viennent à l'aide de vos finances. Découverte de ces solutions simples, peu coûteuses et performantes.

© AURÉLIEN FERRON ET ÉRIC LEROUX. ILLUSTRATIONS GWEN KERAVAL

**R**éinventer la banque ! C'est toute l'ambition des fintech, qui misent sur les nouvelles technologies pour révolutionner les services financiers. Ces start-up permettent, par exemple, de choisir des allocations pour son assurance vie en fonction de ses projets et de laisser des algorithmes les faire fructifier (voir ci-dessous). Elles travaillent aussi à simplifier les usages bancaires du quotidien (voir p. 23), ou chamboulent l'épargne en rapprochant les particuliers des entreprises (c'est la finance participative, p. 27). Dans ce nouveau monde, tout n'est évidemment pas bon à prendre. En témoignent cet

engouement spéculatif autour des « monnaies virtuelles » comme le bitcoin (p. 30), qui ne reposent sur aucun actif tangible.

Rendues possibles grâce à la technologie, ces innovations ont été pensées et développées pour rendre un véritable service à leurs utilisateurs. À l'instar d'Apple qui s'est imposé sur le marché de l'ordinateur personnel et du smartphone, ou de Google sur celui des moteurs de recherche, les fintech tablent sur des produits simples et intuitifs pour répondre au mieux aux attentes des consommateurs. Et le pari semble réussi puisque, bien souvent, les essayer, c'est les adopter ! ©

## UNE NOUVELLE GÉNÉRATION D'ASSURANCE VIE EN PILOTAGE AUTOMATIQUE

**L'**assurance vie a beau être un placement de « bon père de famille », elle n'est pas accrochée au passé, et grâce à de nouveaux intervenants, elle est même entrée de plain-pied dans le XXI<sup>e</sup> siècle. Quand bien des assureurs et banquiers traditionnels se contentent de vous conseiller d'investir dans un fonds en euros (aujourd'hui peu rentable) et de placer un peu d'argent dans des supports de diversification, certains professionnels innovent. Ils établissent votre profil précis, définissent avec vous vos objectifs et vous conseillent une allocation d'actifs adaptée. Ils peuvent même parfois piloter cette gestion sur la durée. Pour l'épargnant, c'est un moyen de comprendre pourquoi et comment il investit, tout en bénéficiant de performances attractives et de frais réduits.

Des gestionnaires de patrimoine développent cette approche depuis de nombreuses années maintenant. Mais parce qu'elle est lourdement facturée, elle était

jusqu'à il y a peu réservée aux seuls clients très aisés, en gestion de fortune. C'est là que les nouveaux opérateurs font la différence : grâce à la technologie et à des intelligences artificielles alimentées de milliards de données, ils rendent cette approche accessible à tous, et bon marché. Il suffit de quelques centaines d'euros pour y accéder et profiter d'un véritable accompagnement. Et si les outils technologiques tiennent une place prépondérante dans ces produits, l'humain n'est pas oublié : il est toujours possible de contacter un conseiller pour des situations spécifiques par téléphone, conversation en ligne (chat) ou visioconférence.

### DE LA GESTION CONSEILLÉE À LA GESTION DÉLÉGUÉE

Précurseur en la matière, le courtier en ligne **Altaprofits.com**, n'est pas un inconnu. Il a été le premier à lancer une offre d'assurance vie indépendante et sans frais d'entrée sur inter-

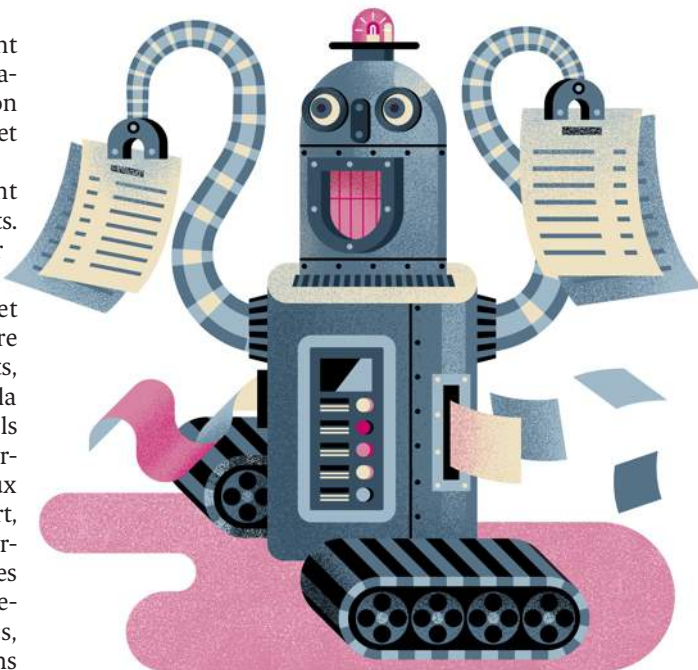
### +10%

C'est la performance obtenue en 2017 par les épargnants ayant investi dans les gestions pilotées les plus offensives proposées dans ces contrats nouvelle génération.

net au début des années 2000. Il a également créé un « asset allocator » permettant à chacun de déterminer la meilleure répartition possible de son épargne, selon ses objectifs et son attitude face au risque.

Depuis, d'autres start-up financières sont apparues, mais avec des modèles différents. **Advize** et **Marie Quantier** jouent, par exemple, la carte de la gestion conseillée. Si elles vous aident à établir votre profil et vous recommandent une allocation entre les différents supports de leurs contrats, elles ne se chargent pas directement de la gestion. Chez Marie Quantier, les conseils fournis dépendent d'une « météo des marchés » qui influe sur la part à consacrer aux supports à risque : plus le temps est couvert, et plus la part de risque est réduite, et inversement. Mais c'est au client d'appliquer les suggestions qui lui sont faites et d'entreprendre les actes de gestion nécessaires, c'est-à-dire de procéder aux souscriptions et arbitrages, pour modifier la répartition entre les supports, au fil du temps.

La dernière génération de fintech va plus loin : elle offre une gestion entièrement automatisée, qui permet de rester spectateur de son épargne. Avec ces nouveaux intervenants, tels que **Yomoni** ou **WeSave** (voir ci-dessous), vous commencez, de façon classi-



que, par établir votre profil afin de déterminer l'allocation d'actifs qui vous correspond le plus (une dizaine de profils sont proposés). Ensuite, vous n'avez plus rien à faire : si vous acceptez la proposition, votre épargne est automatiquement dirigée vers les supports indiqués. Puis, lorsque les conditions ...

## 5 gestions pilotées clés en main

Plateforme	Nom du contrat (assureur)	Date de lancement <sup>(1)</sup>	Versement mini. Frais de gestion <sup>(2)</sup>	Commentaire
<b>Altaprofits.com</b> altaprofits.com	Titres@Vie (SwissLife)	2016	<b>5 000 €</b> <b>1,18 %/an</b>	Piloté par Lyxor, le mandat proposé bénéficie d'une gestion flexible (+ 5,06 % en 2017). Altaprofits.com propose aussi de nombreux mandats classiques et des outils d'aide à l'allocation.
<b>Link By Primonial</b> linkbyprimonial.com	Link Vie (Oradéa Vie)	2017	<b>1 000 €</b> <b>1,30 %/an</b>	Une gestion entièrement automatisée, pilotée par Lyxor, et 4 profils de risque, pour des performances allant de 7,67 à 11,82 % sur 12 mois (à fin janvier). Contrat disponible sur différents sites.
<b>Nalo</b> nalo.fr	Nalo Patrimoine (Generali)	2017	<b>1 000 €</b> <b>1,40 %/an</b>	Possibilité de gérer plusieurs projets dans un même contrat, avec une allocation adaptée à chaque objectif. Celle-ci évolue au fil du temps pour sécuriser l'épargne lorsque l'échéance est connue.
<b>WeSave</b> wesave.fr	WeSave Patrimoine (Suravenir)	2016	<b>300 €</b> <b>1,30 %/an</b>	Une offre entièrement en ligne qui repose sur 10 profils de risque, avec des performances 2017 allant de 2,27 à 10,17 %. Outils pour déterminer le profil adapté à ses objectifs.
<b>Yomoni</b> yomoni.fr	Yomoni Vie (Suravenir)	2015	<b>1 000 €</b> <b>1,30 %/an</b>	Les performances des différents profils de gestion ont rapporté de 2,8 à 10,4 % en 2017. Yomoni propose aussi une gestion pilotée en compte-titres et en PEA, gérée selon des algorithmes.

Les contrats retenus sont sans frais d'entrée ni d'arbitrage. (1) De la gestion pilotée. (2) Sur les unités de compte intégrées dans les mandats de gestion pilotée.

••• économiques ou financières évoluent et que la composition des profils est revue, l'adaptation s'effectue automatiquement.

Autre particularité notable de ces « robo-advisors » (robot-conseiller, en français) : ils investissent sur les marchés au travers de fonds indiciels cotés (aussi appelés ETF, pour exchange traded funds, ou trackers), et non de fonds gérés activement par des gérants (voir le n° 1144 du *Particulier*, p. 78). Un mode de gestion qui a deux atouts : son coût et sa performance. Côté coût, les trackers proposent une solution très bon marché, ils ne supportent chaque année que de 0,20 à 0,30 % de frais de gestion, en moyenne. Ils sont donc bien moins gourmands que les fonds à gestion active, qui ponctionnent tous les ans de 1,50 à 2% de la valeur totale du capital. Ainsi, avec ces contrats nouvelle génération, vous paierez en tout entre 1,5 et 1,6 % de frais de gestion par an sur votre capital (frais de gestion du

contrat, frais du mandat et frais des trackers compris), alors que la note sera souvent deux fois plus élevée avec des mandats classiques adossés à des fonds à gestion active.

Côté performance, les ETF – dont la composition réplique exactement celle d'un indice boursier – permettent souvent de faire mieux qu'un gérant classique, car rares sont ceux qui parviennent à battre leurs indices de référence sur une longue période. Les premiers résultats de cette gestion indicielle par les robots sont assez encourageants, même si les marchés n'ont pas connu de crise importante ces dernières années. Or, les gérants actifs réussissent généralement à faire mieux que les indices en période de baisse. Il est donc un peu tôt pour juger et pour mettre tous ses œufs dans le même panier.

### UN MÊME CONTRAT POUR PLUSIEURS OBJECTIFS

Dans l'univers de cette gestion automatisée au travers de fonds indiciels, il existe aussi des initiatives nouvelles, comme celle de **Nalo** : dans un même contrat, et à partir du même site (ou d'une application à venir prochainement), il est possible de gérer plusieurs projets patrimoniaux et de bénéficier pour chacun d'eux d'une gestion sur mesure. La part destinée à votre retraite, par exemple, sera investie de manière dynamique si l'échéance est encore lointaine. Mais celle destinée à servir d'épargne de précaution, qui doit rester disponible à tout moment, fera l'objet d'une gestion plus sécuritaire. Vous pourrez basculer votre épargne d'un projet à l'autre selon l'évolution de vos besoins, en sachant que le système apporte un autre service : il pilote le niveau de risque de chaque projet en fonction de son échéance. Ainsi, l'épargne constituée pour financer un achat immobilier dans 15 ans, par exemple, sera d'abord investie de manière dynamique, puis sécurisée au fil du temps sans que vous ayez à intervenir, pour que votre capital soit protégé lorsque vous en aurez besoin.

Si l'assurance vie reste un placement de « bon père de famille », elle n'a donc ici plus rien à voir avec celle de grand-papa ! ©

## → Zoom

### LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE SIMPLIFIE L'ASSURANCE VIE

**D**epuis plusieurs années, il est possible d'effectuer des arbitrages en ligne sur la plupart des assurances vie. Mais la souscription passe encore bien souvent par le papier, avec un dossier lourd et fastidieux à parapher, signer et à retourner. Désormais, grâce à la signature électronique développée par certains assureurs (Generali, Suravenir...) et quelques courtiers en ligne (dont ceux indiqués dans notre tableau p. 21), c'est une formalité bien plus simple : « Il suffit d'envoyer une image de la facture de téléphone mobile, d'une justificatif de domicile, d'une pièce d'identité et d'un relevé d'identité bancaire pour que la souscription soit dématériali-



sée », explique Hervé Tisserand, fondateur d'Altaprofits.com. Une fois cette opération effectuée, vous recevez des codes par SMS qui permettront de vous identifier sur le site. Pour le client, la sécurité est totale. Par ailleurs, il recevra par courrier un exemplaire des conditions particulières de son contrat qu'il est préférable de conserver pour garder la trace de son existence.

# CES START-UP VOUS AIDENT À PAYER, PLACER, PRÊTER OU EMPRUNTER

**G**érer ses comptes depuis une seule application, collecter de l'argent, obtenir un prêt personnel, investir... Des dizaines de start-up de la finance révolutionnent la manière de gérer son argent, le plus souvent directement depuis une application pour smartphone. Les solutions que nous avons sélectionnées sont toutes sécurisées. Avec une banque ou un établissement de crédit, vous bénéficiez de la garantie

des dépôts de 100 000 €. Avec les autres start-up, votre argent ne transite jamais par la plateforme : soit il est cantonné sur le compte d'une banque partenaire, soit il est directement investi dans le placement souscrit. Toutes ces entreprises sont aussi surveillées par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), l'Orias (registre des intermédiaires en assurance, banque et finance) ou leurs homologues européens. ©



**LYDIA**

*Pour se*

*rembourser entre amis*

**INNOVATION** Créer une interface unique pour tous les paiements

**LANCEMENT** 2013

**STATUT** « Agent prestataire de services de paiement » enregistré auprès de l'ACPR

Près d'un million de personnes utilisent le service de paiement de **Lydia**. Un ami vous a avancé le prix du restaurant ? Via l'application, reliée à votre compte bancaire, indiquez la somme à rembourser et le numéro de téléphone (ou l'e-mail) du destinataire. Il n'aura plus qu'à inscrire ses coordonnées bancaires pour recevoir l'argent. Il s'agit ni plus ni moins d'un virement, la complexité en moins. Gratuit, ce mode de paiement entre particuliers est de plus en plus répandu. Il est également proposé par **Lyf Pay**, **Pumpkin** ou **PayPal**, voir intégré dans l'offre de certaines banques (N26, Orange Bank...). Ce n'est pas le seul service de Lydia, qui se veut « une interface unique pour gérer son argent au quotidien », selon son cofondateur, Cyril Chiche. Depuis mars dernier, Lydia propose,

pour 3,99 € par mois, une carte universelle, reliée à tous ses comptes bancaires. Son utilisateur peut l'utiliser et choisir sur quel compte la dépense (ou le retrait) sera débitée, une solution utile pour les multibancarisés. Il peut également payer sans contact avec son smartphone (avec un QR Code ou Apple Pay, voir p. 26), créer des cagnottes (voir ci-contre) ou des cartes virtuelles pour payer en ligne.



**LEETCHI**

*Pour collecter*

*et constituer une cagnotte*

**INNOVATION** Avoir dématérialisé la collecte d'argent

**LANCEMENT** 2009

**STATUT** Filiale d'un « émetteur de monnaie électronique »

Voici une dizaine d'années que les cagnottes en ligne ont nettement

## → Limiter les frais à l'étranger



**DITTO BANK**

**INNOVATION** Associer plusieurs comptes en devises à une même carte bancaire

**LANCEMENT** Février 2018

**STATUT** Banque agréée par l'ACPR

Cette banque française s'adresse aux voyageurs (ou expatriés) qui passent plusieurs semaines par an à l'étranger. Pour 9,90 € par mois, **Ditto Bank** propose un vrai compte bancaire (avec découvert autorisé...) et une carte haut de gamme reliée à autant de comptes que de devises souhaitées. L'intérêt ? « Pouvoir payer et être payé directement en devises, à moindre coût, sans les démarches d'ouverture de compte à l'étranger », explique Sylvain Pignet.



SYLVAIN PIGNET, FONDATEUR DE DITTO BANK



simplifié la collecte d'argent pour faire un cadeau commun à l'occasion de fêtes d'anniversaire, mariages ou pots de fin d'année. Avec **Leetchi** (n° 1 français, filiale du Crédit mutuel Arkéa) ou **Le Pot commun** (groupe BPCE), l'inscription se fait facilement, avec une simple adresse mail. Quant à la somme collectée, elle est reversée à son bénéficiaire par virement bancaire, moyennant une commission comprise entre 2,90 % et 4 %, voire à zéro si la collecte est dépensée auprès de commerçants partenaires. Ce système de cagnotte collaborative est aussi proposé, parfois gratuitement, par de nombreux autres acteurs comme **Lydia (cagnotte.me)**, **Morning Papayoux** ou **PayPal**.



### YOUNITED CREDIT

*Pour un crédit conso en 24 heures chrono*

**INNOVATION** Permettre à des particuliers de financer les crédits d'autres particuliers

**LANCLEMENT** Décembre 2011

**STATUT** « Établissement de crédit spécialisé » agréé par l'ACPR

Il ne s'agit plus d'une start-up. **Younited Credit** (ex-Prêt d'Union) a déjà octroyé pour plus de 650 millions d'euros de crédits à la consommation sous forme de prêts amortissables compris entre 1 000 et 40 000 €, remboursables sur 12 à 72 mois. Son secret : avoir été pionnière dans la souscription à

distance et dans le développement d'un algorithme maison pour évaluer le profil de risque des emprunteurs. Ces derniers peuvent ainsi avoir une réponse de principe immédiate suite à une demande de crédit. Et une réponse définitive sous 24 heures, après avoir téléchargé leurs pièces justificatives (carte d'identité, bulletin de paie...), avec des taux d'emprunt particulièrement avantageux en deçà de 3 000 €. Autre particularité : les intérêts des emprunteurs ne sont pas versés à une banque, mais à des investisseurs (y compris des particuliers) qui prêtent ainsi leur argent au travers de fonds.



### RAISIN

*Pour le meilleur du compte à terme*

**INNOVATION** Donner accès aux placements de banques de toute l'Europe

**LANCLEMENT** 2016 en France

**STATUT** « Mandataire en opérations de banque » enregistré à l'Orias

Un seul interlocuteur suffit pour accéder aux comptes à terme proposés par 42 banques européennes, des placements sécurisés mais bloqués sur une période pouvant varier de 1 à 5 ans. C'est ce que propose **Raisin**, plateforme d'origine allemande. Pour les épargnants français, les meilleures offres actuelles – proposées par la banque tchèque J&T Banka – atteignent 1,15 % brut sur 1 an, et 1,92 % par an sur 5 ans. Des rendements attractifs, vus de l'étranger, un peu moins en France (sur ses 100 000 clients, moins de 2 % sont français), les comptes à terme étant concurrencés par le Livret A et les fonds en euros

## → Gérer au quotidien



### BANKIN'

**INNOVATION** Agréer ses comptes bancaires et d'épargne pour optimiser ses dépenses et placements

**LANCLEMENT** 2011

**STATUT** « Établissement de paiement » agréé par l'ACPR

Comme ses concurrents (**Fiduceo**, **Linxo**...), **Bankin'** propose à ses 2 millions d'utilisateurs de suivre l'ensemble de leurs comptes. « Nos clients peuvent aussi réaliser depuis un seul point l'ensemble de leurs opérations quotidiennes, et faire en 3 secondes ce qui prend 3 minutes ailleurs », explique son patron, Joan Burkovic. Virements en un clic, catégorisation des dépenses, prévisions de budget... « Nous pouvons aussi proposer une renégociation de crédit si l'on découvre que notre client paie trop cher, l'alerter si un risque de découvert apparaît, et conseiller d'épargner si les flux sur le compte dépassent ses besoins ». Gratuit, **Bankin'** se rémunère grâce à des commissions versées par les établissements financiers vers lesquels il est susceptible de vous diriger (banque, assurance vie, crédit...).



JOAN BURKOVIC, COFONDATEUR DE BANKIN'

## → Un assistant personnel 100 % mobile



### MAX

**INNOVATION** Agréger tous types de services dans une même application

**LANCEMENT** Décembre 2017

**STATUT** « Établissement de paiement » agréé par l'ACPR

La carte bancaire de **Max** n'est pas seulement gratuite. Elle permet aussi d'agrèger tous les comptes de son détenteur. « *Il suffit de sélectionner dans l'application le compte sur lequel sera débité le prochain retrait ou la prochaine dépense effectuée avec sa carte* », explique Didier Ardouin, directeur général de cette filiale du Crédit mutuel Arkéa. Au-delà de cet outil (également proposé par **Lydia**, voir p. 23), Max se présente comme un assistant personnel impartial, dont l'ambition est de faire gagner du temps (et de

l'argent) à ses clients. Il offre ainsi un service de conciergerie (baby-sitting, réservations...), fait office de courtier en crédit, en assurance ou en placement. Le tout, accessible depuis son smartphone, avec des conseillers disponibles en permanence par chat. « *Nos algorithmes de traitement de la donnée nous permettent aussi de faire des suggestions pertinentes en fonction des besoins de nos clients* », ajoute le dirigeant. Tous ses services sont gratuits, la société étant rémunérée en tant qu'apporteur d'affaires par ses partenaires.



DIDIER ARDOUIN, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE MAX

des contrats d'assurance vie. Les épargnants bénéficient toujours de la garantie des dépôts de 100 000 € en cas de faillite de la banque proposant le compte à terme.

### TRANSFERWISE



Pour transférer de l'argent à l'étranger

**INNOVATION** Court-circuiter les banques pour réduire les frais  
**LANCEMENT** 2011

**STATUT** « Établissement de monnaie électronique » agréé par l'autorité de contrôle britannique

Pour effectuer un virement en devises, il faut s'acquitter des frais affichés par sa banque mais aussi de la très discrète commission prélevée sur le taux de change. Soit autour de 50 € pour un transfert de 1 000 €. Comme **Azimo** ou **WorldRemit**, le britannique **TransferWise** (2 millions d'utilisateurs à travers le monde) court-circuite le réseau mis en place par les banques, et propose

ce même service à un tarif de 0,50 % du montant transféré (2 € au minimum). La plateforme vient aussi de lancer un compte de paiement multidevises, avec carte.



### OBVY

Pour éviter les chèques en bois

**INNOVATION** Sécuriser les transactions entre particuliers  
**LANCEMENT** Février 2018

**STATUT** Partenaire d'un « émetteur de monnaie électronique »

Vous avez l'habitude de vendre par petites annonces ? La start-up bordelaise **Obvy** se propose de faire office de tiers de confiance entre l'acheteur et le vendeur, et ainsi éviter le liquide ou les chèques en bois. Une fois inscrit, l'acheteur bloque les fonds sur un compte sécurisé. Le vendeur est donc assuré que la somme nécessaire à l'achat est disponible, comme avec un chèque de banque. S'ils décident de faire affaire, l'acheteur remet alors

un code au vendeur, qui récupère instantanément les fonds. Coût du service ? De 2,50 à 3,50 % de commission (29 € maximum), déduite du montant rétrocedé au vendeur. Pour 29 €, **Depopass** (groupe BPCE) et **PayCar** (BNP Paribas est actionnaire) proposent un service similaire, mais uniquement pour la vente entre particuliers de voitures d'occasion.

### MEILLEURESCPI.COM



Pour accéder à l'ensemble des SCPI

**INNOVATION** Référencer l'ensemble des SCPI (sociétés civiles de placement immobilier)  
**LANCEMENT** 2011

**STATUT** « Conseil en investissements financiers » enregistré à l'Orias

« *Avant les plateformes internet, les épargnants devaient se contenter des SCPI de leur banque ou de l'offre limitée des conseillers en gestion de patrimoine* », raconte Jonathan

Dhiver, fondateur de **MeilleureSCPI.com**. Avec d'autres (**FranceSCPI**, **MySCPI**, **Primaliance...**), la société fait partie de ces acteurs qui démocratisent la souscription de SCPI en proposant au grand public l'ensemble de l'offre du marché. MeilleureSCPI.com met aussi à disposition des épargnants un agrégateur leur permettant d'avoir une vue globale des SCPI détenues (rendement global, taux d'occupation, répartition géographique...) et d'obtenir un relevé pour déclarer leur impôt sur la fortune immobilière. La prochaine étape pour ces différents acteurs ? Faciliter encore davantage la souscription grâce à la signature électronique, sans avoir à échanger de courrier.



### BRUNO Pour aider à mettre de côté

**INNOVATION** Détecter les petites sommes pouvant être épargnées par ses utilisateurs

**LANCEMENT** Février 2018

**STATUT** « Courtier » enregistré à l'Orias

Uniquement accessible via Messenger, la messagerie de Facebook, l'assistant **Bruno** a pour ambition d'aider ses utilisateurs à épargner. « En observant les transactions sur leur compte bancaire, nous pouvons prédire les futurs mouvements d'argent et détecter ce qui peut être mis de côté », explique son fondateur, Florent Robert. La somme est alors transférée sur le compte Bruno

de l'utilisateur, récupérable à tout moment, et gratuitement. Une variante de ce système de « micro-épargne » existe avec l'épargne des arrondis. Chaque fois que vous faites un achat par carte, le montant est arrondi à l'euro supérieur et vient alimenter une cagnotte, disponible à tout moment. Le système est proposé gratuitement aux clients de LCL, de Monabanq ou pour tous via l'application **Sqirl**.

### PAYLIB



Pour tout payer depuis son smartphone

**INNOVATION** Utiliser son smartphone pour payer en magasin

**LANCEMENT** Avril 2016

Peut-être êtes-vous équipé d'un smartphone doté d'une puce NFC, permettant une communication sans fil à courte portée. Il est alors possible de payer en magasin en approchant votre appareil du terminal, comme avec le mode sans contact de sa carte bancaire. Les détenteurs d'un smartphone fonctionnant sous Android (version 4.4 ou supérieure) doivent pour cela disposer du service **Paylib** (créé par de grandes banques françaises), ceux détenant un iPhone 6 (ou plus récent) peuvent, pour leur part, utiliser **Apple Pay**. Attention, seuls Banque populaire, Caisse d'Épargne, Crédit mutuel Arkéa et la Société générale proposent ces deux services (gratuits) à leurs clients. Les clients Banque postale, BNP Paribas, Crédit agricole et Hello Bank n'ont accès qu'à Paylib, tandis que ceux de Boursorama, Fortuneo et de nouveaux venus comme Lydia, Max, N26 ou Orange Bank disposent d'Apple Pay.

## → Un coach financier en ligne



### GRISBEE

**INNOVATION** Réaliser en quelques minutes un bilan patrimonial, avec des solutions adaptées à ses objectifs

**LANCEMENT** 2016

**STATUT** « Conseil en investissements financiers » enregistré à l'Orias

« Notre ambition est de démocratiser la gestion de patrimoine et le conseil grâce à la technologie », explique Maxime Camus, directeur général de **Grisbee**. Il suffit de se connecter sur son site (une application est en cours de lancement) et de saisir des informations personnelles et financières. Grâce à des algorithmes développés en interne, vous obtenez alors, gratuitement, une vision globale de votre patrimoine, de vos impôts, de votre retraite future et des droits de succession qui attendent vos héritiers. En fonction des objectifs et capacités d'épargne renseignées, différentes solutions sont suggérées. Des options payantes (de 4,90 à 49,90 € par mois) sont proposées pour des bilans plus complets et des services sur mesure, donnés par de véritables conseillers en chair et en os.

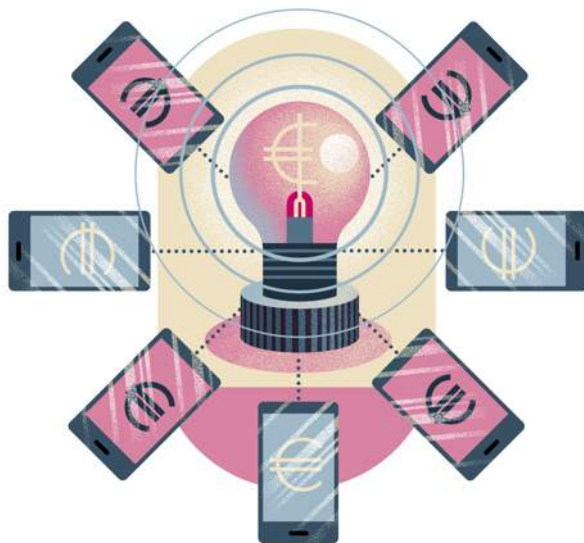


MAXIME CAMUS, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE GRISBEE



# INVESTIR EN SE PASSANT DES BANQUES GRÂCE AU FINANCEMENT PARTICIPATIF

**V**oir émerger de nouvelles formes d'épargne, c'est assez rare pour être souligné. C'est le cas avec la finance participative ou « crowdfunding », en plein essor ces dernières années. Son principe ? Court-circuiter les banques pour mettre les particuliers en rapport direct avec les entreprises. « Une relation gagnant-gagnant, aux yeux de Vincent Sillègue, fondateur de la plateforme de prêt **Koregraf**. Les entreprises ont un accès direct au financement dont elles ont besoin pour se développer et, comme il y a moins d'intermédiaires à rémunérer, les épargnants peuvent investir dans des placements plus rentables. » Tout se passe derrière un ordinateur, de la souscription électronique jusqu'au versement des fruits de son placement sur son compte bancaire.



## LA BANQUE C'EST VOUS

À partir de 20 ou 50 € seulement, il est possible de prêter son argent à des PME, par l'intermédiaire de plateformes spécialisées (voir tableau ci-dessous). Ces dernières deman-

dent peu de garanties et peuvent donc financer des biens immatériels (investissements numériques...), ce que beaucoup de banques refusent. Pour se différencier des banques, elles misent aussi sur la rapidité. « Nous sommes connectés à de très nombreuses bases de données nous permettant de faire une pré-...

## 5 plateformes de prêts aux PME

Plateforme	Historique (à fin mars 2018)	Types de prêts	Prêt minimal par projet	Rendements moyens proposés (par an)	Commentaire
<b>ClubFunding</b> clubfunding.fr	13 projets financés pour 3 M€ depuis 2015	Obligations	500 €	<b>10,02 %</b> sur 22 mois	Spécialiste du financement obligataire pour PME et promoteurs immobilier. Pour l'heure, aucune société financée n'a fait défaut.
<b>Credit.fr</b> credit.fr	336 projets financés pour 24 M€ depuis 2015	Prêts amortissables	50 €	<b>7,33 %</b> sur 44 mois	Plutôt pour prêter à des petites entreprises (l'emprunt moyen est de 70 000 €). Peu de défauts constatés depuis avril 2016.
<b>Lendix</b> lendix.com	383 projets financés pour 158 M€ depuis 2015	Prêts amortissables	20 €	<b>6,53 %</b> sur 55 mois	Bientôt présente dans 5 pays européens, la plateforme s'adresse plutôt aux grosses PME. Taux d'intérêts moins élevés qu'ailleurs.
<b>Unilend</b> unilend.fr	401 projets financés pour 31 M€ depuis 2013	Prêts amortissables	20 €	<b>7,96 %</b> sur 42 mois	Pionnier du prêt aux PME, aux bonnes performances, depuis 2016. Particularité : c'est aux prêteurs de fixer le taux d'intérêt.
<b>WeShareBonds</b> wesharebonds.com	20 projets financés pour 5 M€ depuis 2016	Obligations	50 €	<b>6,65 %</b> sur 44 mois	Peu d'entreprises financées, mais de taille importante. Les prêteurs sont pour moitié des particuliers, aux côtés de professionnels.

### 6 plateformes de prêts aux promoteurs

Plateforme	Historique* (à fin mars 2018)	Prêt minimal par projet	Rendements proposés (par an)	Commentaire
Anaxago anaxago.com	96 projets financés pour 52,5 M€ depuis 2014	1 000 €	<b>De 8 à 12 %</b>	Une douzaine de prêts devraient être remboursés avec retard*. Anaxago propose aussi d'investir au capital de PME.
ClubFunding clubfunding.fr	40 projets financés pour 17 M€ depuis 2015	500 €	<b>De 9 à 11 %</b>	Immeubles résidentiels, commerciaux, bâtiments à réhabiliter... Tous types de projets sont présentés.
Homunity homunity.fr	38 projets financés pour 14,8 M€ depuis 2015	1 000 €	<b>De 9 à 10 %</b>	Un comité composé de professionnels de la promotion valide les projets. Aucun souci à signaler pour l'instant.
Koregraf koregraf.com	22 projets financés pour 7,1 M€ depuis 2014	2 000 €	<b>De 8 à 9 %</b>	Créée par un promoteur, la plateforme propose peu de projets. Mais il n'y a aucun retard ni défaut à signaler.
Lymo lymo.fr	37 projets financés pour 11,7 M€ depuis 2013	1 000 €	<b>10 %</b>	15 prêts déjà remboursés par Lymo (dont Bouygues est actionnaire), à la fois plateforme de prêts et promoteur.
Wiseed wiseed.com	154 projets financés pour 66,3 M€ depuis 2013	100 €	<b>De 8 à 12 %</b>	Plateforme permettant de financer des promoteurs, des start-up ou des coopératives. Quelques prêts en retard*.

\* Selon Hellocrowdfunding.com, un site d'information spécialisé.

#### Le franc succès du crowdfunding

3,9 millions de Français ont déjà participé à une campagne de financement sur des plateformes internet spécialisées.

336 millions d'euros ont ainsi été injectés dans 24 000 projets en 2017.

Source : Baromètre 2017 de la finance participative, KPMG France et Financement participatif France

... sélection de dossiers instantanée, explique Nicolas Lesur, patron d'**Unilend**, pionnier du prêt aux PME. *Il ne se passe que quelques jours entre la première prise de contact de l'entrepreneur et le virement sur son compte bancaire.* »

**ClubFunding**, une autre plateforme, finance des PME par l'émission d'obligations, des titres de dette. « *Nous avons industrialisé tout le processus, se réjouit son cofondateur, David El Nouchi. Des entreprises peuvent obtenir un financement obligataire dès 200 000 €, alors qu'elles doivent rechercher au moins 10 millions d'euros pour rentabiliser l'opération avec les circuits traditionnels.* »

#### DIVERSIFIER POUR PALLIER LES FAILLITES

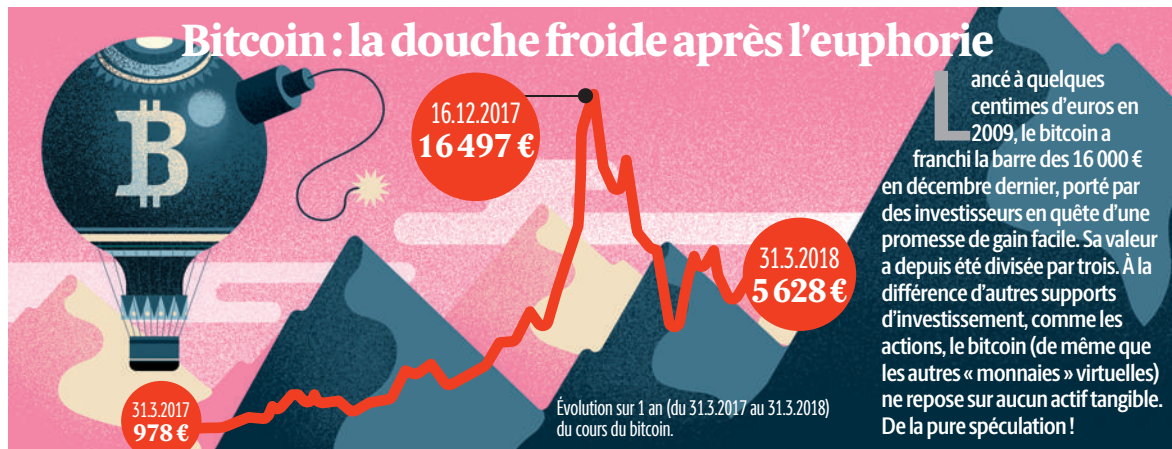
Pour l'épargnant, le risque est que la PME à laquelle il prête son argent fasse faillite et stoppe ses remboursements. Mieux vaut donc diversifier son épargne dans un maximum de projets grâce aux systèmes d'investissement automatique mis en place par certaines plateformes (Autolend chez Unilend, WeBot chez **WeShareBonds**...). Compte tenu des inévitables défauts de remboursement, les épargnants peuvent espérer une rentabilité comprise entre 3 et 6 % par an, avant fiscalité.

Une alternative consiste à prêter à des promoteurs immobiliers. Pour tout programme,

les banques exigent de ce dernier qu'il apporte par lui-même de 10 à 15 % du budget de construction. Avant le crowdfunding, les promoteurs allaient voir des fonds d'investissement spécialisés réclamant de l'ordre de 15 % d'intérêt annuel. Ils peuvent désormais s'adresser aux particuliers sur des plateformes spécialisées (voir ci-dessus), auxquels ils proposent de 9 à 10 % d'intérêt annuel sur 12 à 24 mois. Et tout le monde y trouve son compte ! Les aléas de la promotion immobilière sont cependant nombreux, et l'épargnant peut être parfois contraint d'allonger la durée de son prêt, voire perdre sa mise initiale (c'est arrivé pour des programmes du promoteur Terlat).

Reste une dernière solution pour soutenir les PME : investir à leur capital. Des dizaines de start-up ont ainsi déjà été financées via **Anaxago**, **Happy Capital**, **SmartAngels**, **Sowefund** ou **Wiseed**. C'est potentiellement performant (il est possible de doubler, voire tripler sa mise initiale au jour de la vente de ses actions), mais sachez que ce type de placement est risqué et qu'il faut être prêt à immobiliser son épargne pendant de longues années. Difficile, en revanche, de vous indiquer les plateformes présentant les meilleurs dossiers, ces dernières restant souvent discrètes quant aux résultats des investissements proposés par le passé. ©

## SPÉCULER SUR LES MONNAIES VIRTUELLES, À VOS RISQUES ET PÉRILS



C'est l'exemple de technologies dont l'intérêt est très discutable. Bitcoin, Ether, Ripple, Cardano... On dénombre aujourd'hui près de 1 500 « monnaies » virtuelles, dont la capitalisation totale dépassait les 700 milliards de dollars en début d'année, un montant multiplié par 20 en un an. De bien étranges monnaies, en réalité, sans existence physique, régulées par des réseaux d'ordinateurs, et non par les banques centrales. Jusqu'au jour où – c'est le rêve de leurs créateurs – elles s'affirmeront comme une alternative au système bancaire mondial pour remplacer l'euro ou le dollar.

En France comme ailleurs, les autorités sont vent debout contre ces ovnis numériques. Membre du conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne, l'Autrichien Ewald Nowotny s'est prononcé en faveur d'une régulation du bitcoin, « *objet purement spéculatif qui se fait passer pour une monnaie* ». Même son de cloche du côté de la Banque de France qui dénie au bitcoin et consorts la nature de monnaie, lui préférant l'appellation de « crypt-actif ».

Cela n'empêche pas les spéculateurs de se ruiner vers cet eden numérique. Mais pour beaucoup d'observateurs, le phénomène bitcoin ne peut que mal finir. Il s'agit « *d'une pure bulle, un actif sans valeur intrinsèque, son prix tombera à zéro si la confiance disparaît* », met en garde le prix Nobel d'économie Jean Tirole. C'est même « *la plus grosse bulle de l'histoire de l'humanité* », aux yeux de l'économiste américain Nouriel Roubini.

### GARE AUX ESCROCS

Ce n'est pas le seul risque. Pour acheter des cryptomonnaies, il faut se rendre sur des plateformes d'échange non surveillées. Beaucoup relèvent de l'escroquerie. Quant aux plus réputées, comme Coinbase, Paymium ou Kraken, elles ne sont pas à l'abri d'un piratage informatique. C'est ainsi que la plateforme coréenne Youbit a perdu 17 % des actifs de ses clients en décembre dernier. En janvier, c'était au tour de la plateforme japonaise Coincheck de se faire dérober pour 430 millions d'euros de monnaies virtuelles appartenant à 260 000 clients. Les spéculateurs sont prévenus. ©

### La blockchain de l'avenir

Autant il y a toutes les raisons de se méfier des monnaies virtuelles, autant la technologie sur laquelle elles reposent – la blockchain – est prometteuse. Il s'agit d'un grand registre virtuel sur lequel sont enregistrés tous les échanges entre ses utilisateurs, sans possibilité de falsification. Une technologie qui pourrait être déployée pour sécuriser des transactions, s'assurer de l'authenticité de titres de propriété, de contrats ou de pièces d'identité. Et ce, en lieu et place des banques et des notaires.